

Chambre des représentants

Kamer van volksvertegenwoordigers

Question Parlementaire

Parlementaire Vraag

Document : 54 2017201824745

Session / zitting :

20172018 (SO)

20172018 (GZ)

Dépôt / Geregistreerd : 30/08/2018

Auteur : JADIN Kattrin

Départements interrogés Bevraagde departementen	N° de question Vraagnummer	Fin délai Einde termijn
10 M. Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling M. Énergie, Environnement et Développement durable	648	28/09/2018

### **Le traitement des déchets plastiques au niveau international.**

Les autorités européennes ne cessent de se battre contre les déchets plastiques. Ainsi, des tas d'objets de consommation courante comme les sacs de caisse, les cotons-tiges, les pailles, *etc.* ont déjà été bannis dans certains États. Dans l'optique de protéger les océans et l'environnement en général, ces politiques sont bien évidemment nécessaires et doivent être poursuivies rigoureusement.

Toutefois, les actions de l'Union européenne ne sont pas suffisantes pour résoudre ce problème d'envergure. Comme l'indique Thierry Afschrift, professeur à l'Université libre de Bruxelles, les pays européens sont réputés être les meilleurs recycleurs de la planète et sont ceux qui rejettent le moins de déchets plastiques dans les mers. Il incombe dès lors à chaque État d'agir pour minimiser ce fléau.

Ainsi, selon Thierry Afschrift, l'immense majorité, soit 90 % des déchets plastiques qui se retrouvent dans les mers, proviennent de quelques fleuves qui sont tous situés en Asie et en Afrique. À titre d'exemple, dans le classement des plus gros pollueurs au niveau du plastique, les États-Unis sont le premier pays occidental et pointent à la 20<sup>e</sup> place. Or, les déchets retrouvés dans les océans et provenant de ce pays sont 300 fois moins importants que ceux qui viennent de Chine.

1. Quelles actions mène-t-on à l'étranger face à cette problématique importante?
2. Des propositions sont-elles envisagées pour que les États d'Asie et d'Afrique concernés prennent des mesures pour limiter cette pollution? Ces derniers sont-ils réceptifs face à cet enjeu qui menace notre biosphère?
3. Une pression à l'égard de ces États est-elle envisageable? En l'occurrence, les divers forums environnementaux internationaux permettent-ils de réelles avancées dans ce domaine?

### **Antwoord**

Er moet aan worden herinnerd dat België een van de goede leerlingen op Europees niveau is op het gebied van recycling. We moeten doorgaan op dit pad. Het recente verbod op de invoer van plastic afval door China toont aan dat nationale en Europese acties deel moeten uitmaken van een multilateraal kader.

Deze eigen problemen nemen natuurlijk niet weg dat er in andere landen, voornamelijk in Azië en Afrika, een groot probleem is van vervuiling door macroplastics. Zoals ook aangegeven in de "Plastic Strategy" van de Europese Commissie, is globale actie aangewezen om dit probleem aan te pakken. België kan zich volledig vinden in deze aanpak.

Op internationaal vlak neemt België reeds deel aan de werkzaamheden van de Verenigde Naties betreffende zwerfvuil op zee : « United Nation Environment Assembly – UNEA » alsook aan de opvolging van de activiteiten voor de bescherming van de oceanen van de organisatie « Our oceans » waarvan de problematiek van het zwerfvuil op zee en kunststofafval deel uitmaakt van de grote rijzende problemen en op de agenda van de werkzaamheden van deze twee organisaties vermeld staat.

### **Réponse**

Il y a lieu de rappeler que la Belgique fait partie des bons élèves au niveau européen en matière de recyclage. Nous devons donc continuer sur cette voie. L'interdiction récente de l'importation des déchets plastiques par la Chine démontre que les actions nationales et européennes devront s'inscrire dans un cadre multilatéral.

En effet, nos propres problèmes ne dissipent naturellement pas le fait que d'autres pays, principalement en Asie et en Afrique, font face à un gros problème de pollution par des macroplastiques. Comme indiqué dans la « stratégie sur les plastiques » de la Commission européenne, une action globale est indiquée pour aborder ce problème. La Belgique peut souscrire pleinement à cette approche.

Au niveau international, la Belgique participe déjà aux travaux des Nations Unies concernant les déchets marins : « United Nation Environment Assembly – UNEA » ainsi qu'au suivi des activités pour la protection des océans de l'organisation « Our oceans » dont la problématique des déchets marins, en ce compris les déchets plastiques, fait partie des préoccupations émergentes majeures et est à l'ordre du jour des travaux de ces deux organisations. Avec mon collègue Philippe de Backer Secerataire d'Etat à la mer du Nord, nous organisons le 19 février 2019 une Conférence intertionale sur le changement climatique et la préservation des océans.

**Marie Christine MARGHEM**

Minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling

Ministre de l'Energie, de l'Environnement et du Développement durable